Plateforme politique de Force Française

1. Abolir la République.

Remplacée par un Conseil gouvernemental national à deux niveaux : le Conseil national régalien, le Conseil national exécutif.

2. Rétablissement immédiat des frontières nationales

Création d'un corps militaire spécialisé dans la surveillance et le contrôle des frontières terrestres et maritimes.

- 3. Rétablir le droit du sang et suppression du droit du sol.
- 4. Supprimer la double nationalité à la troisième génération, et contractualisation des étrangers sur le sol de France, quelle que soit la nature et les circonstances de leur présence.
- 5. Appel au Roi.
- 6. Dissoudre l'Assemblée Nationale et le Sénat.

Création d'une structure nationale dite « Voix de la localité ».

- 7. Dissoudre le Conseil constitutionnel et le Conseil d'État.
- 8. Abolir la loi sur la liberté de la presse de juillet 1881.
- 9. Loi de garantie civique autorisant la liberté d'expression.

En remplacement de la loi de 1881 et selon les clauses d'exception suivantes : la diffamation et la calomnie, la protection des enfants, des femmes, des agents de sécurité (police, gendarmerie, armée), la propagande se rapportant aux actes terroristes et aux atteintes aux bommes mœurs.

10. Référendum d'initiative civique.

RIC (Civique et non Citoyen : ne désigne pas la même chose).

11. Créer un ministère de la Démographie, instauration du comptage ethnique.

Recensement national de la population sur la base de la différenciation ethnique entre autochtones, étrangers, extra-européens.

12. Traitement de l'immigration.

Après le Grand Remplacement, le Grand Retournement. Dispositions appropriées selon remigration consentie ou non consentie.

- 13. Interdire le métissage et les mariages mixtes.
- 14. Rétablir la peine de mort.
- 15. Audit général sur la montée de le criminalité en général et touchant spécifiquement l'élément féminin.

Crimes perpétrés, récidives ou non, depuis la promulgation de la loi Badinter (1981).

- 16. Dissoudre les compagnies républicaines de sécurité (CRS).
- 17. Dissoudre les polices municipales.

En remplacement, réhabilitation du corps des Gardiens de la paix.

- 18. Restaurer la Police Nationale dans ses prérogatives institutionnelles.
- 19. Restaurer l'Armée française et la Gendarmerie Nationale dans leurs prérogatives institutionnelles.
- 20. Créer un Service de Défense nationale et d'Entraide civique (SDEC).

Service civique obligatoire de trois ans, dont 8 mois d'instruction militaire réservé aux hommes. Porté à cinq ans pour ceux qui veulent postuler dans la fonction publique.

21. Recréer une industrie nationale d'armement terrestre.

Repenser les arsenaux et évaluer leur potentiel.

22. Abolir la propriété et patrimonialiser les domaines privés et public.

Amendement de la propriété privée par l'usufructage dans le cadre de l'héritage et de la transmission, indispensable pour mettre fin à la spéculation agressive et au pillage scandaleux du patrimoine français, y compris le patrimoine industriel et commercial, et empêcher que notre patrimoine national soit considéré dans son ensemble comme caution à l'endettement structurel et permanent de l'État républicain.

- 23. Supprimer les droits de transmission.
- **24.** Audit général des entreprises françaises passées sous contrôle étranger. État des lieux des entreprises françaises et de l'activité économique en général contrôlée par des capitaux étrangers.
- 25. Relocaliser l'économie nationale de production à basse valeur ajoutée.
- 26. Tentative de récupération des divisions énergie et transmission du groupe Alstom, reconstitution du conglomérat originel.
- 27. Dissoudre le ministère de la Culture, dissoudre les FRAC.
- 28. Réhabiliter le ministère des Beaux-Arts.
- 29. Réhabiliter les bibliothèques locales d'érudition.
- 30. Dissoudre le système associatif subventionné dit socio-culturel.
- 31. Redéfinir le système associatif général et ses moyens de financement.
- 32. Rétablir la diplomatie bilatérale.
- **33. Sortir la France de toutes les organisations supranationales et mondialistes.**Dont l'OTAN (Bras armé des États-Unis), l'ONU (esquisse de crypto gouvernement mondial), l'UE (filiale mondialisée des États-Unis).
- **34.** Créer la Confédération Internationale des Peuples du Monde. En remplacement de l'ONU.
- **35.** Créer la Confédération des peuples européens. En remplacement du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne.
- 36. Interdire aux clubs sportifs professionnels de se revendiquer d'une localité municipale.

Hors les équipements publics mis à leur disposition et les cotisation de leur membres, les clubs sportifs devront se référer à des sponsors ou des amicales privées pour leur financement.

37. Condamnation des Présidents de la République ayant exercé la fonction de Chef d'État depuis l'année 1968: Mrs Pompidou, Giscard, Mitterrand, Chirac, Sarkozy, Hollande, Macron.

Mise en place d'une Haute juridiction d'exception ayant à juger à titre posthume les susdits pour forfaiture, haute trahison, voire intelligence avec l'ennemi durant leur mandat électif. Les ex-Présidents en vie seront convoqués en personne devant le Tribunal. Délits passibles de la dégradation nationale ou de la dénaturalisation.

38. Réformer l'État français et la Fonction publique.

Comprendre et réformer l'État français devenu au fil du temps une monstruosité cryptocommuniste accouchée de la «Libération» en 1945; une monstruosité qui, par inversion sémantique et fonctionnelle, a fait que ce n'est plus l'État qui est au service de la société civile, mais la société civile qui est assignée au service de l'État et de la fonction publique qu'elle nourrit. Aujourd'hui, l'État français ploie, étouffe la société civile et la dévore tel un créature monstrueuse à la goule béante jamais rassasiée, sans tête ni membres, nourrissant son impotence adipeuse de l'énergie produite par la société civile jusqu'à épuisement de celle-ci. Quand l'épuisement est atteint, c'est alors que nous sommes véritablement dans une dictature totalitaire communiste : on connaît la suite.

- 39. Audit général et remise à plat du système bancaire et monétaire français, réforme de la Banque de France et réhabilitation du franc comme monnaie souveraine nationale.
- 40. Réhabiliter la famille nucléaire de type monogame à transmission patrilinéaire.
- 41. Interdire l'avortement génocidaire hors prescription médicale.

42. Créer un Institut national (rappelant les pupilles de la nation) ayant vocation à accueillir les nouveau-nés non désirés par les femmes.

En aucun cas cela saurait résulter de la seule fantaisie de la mère. Des dispositions seront prises pour éviter que cet Institut ne soit considéré comme un pis-aller susceptible de se substituer à l'avortement, ou comme une sorte de post-contraception officielle.

- 43. Interdire toutes formes de prosélytisme et d'encouragement publics ou privé au vagabondage sexuel et aux pratiques sexuelles dévoyées, particulièrement en direction des enfants et de la jeunesse mineure.
- 44. Démanteler et refonder l'Éducation dite nationale rebaptisée en ministère de l'Instruction Publique (au moins pour les classes primaires).

Autrement appelée le Mammouth, l'Éducation dite « nationale » est devenue en quelques décennies une institution pachydermique au coût de fonctionnement pharaonique de 160 Md€, soit l'équivalent de plus de la moitié du budget général net de l'État, véritable incubateur d'abêtissement universel, de formatage des cerveaux et de bourrage de crâne républicain, usine à fabriquer les futurs aigris et autres frustrés précocement fatigués de l'existence, qui trouvent une raison de vivre dans le revanchardisme social et l'activisme gauchiste.

45. Repenser de fond en comble l'Université et les Grandes Écoles. Redéfinir leurs raison d'être et leurs missions.

En 1960, le nombre d'étudiants en France était de 310 000. Soixante-cinq ans plus tard, en 2024/25, ce nombre borde les 3 millions d'étudiants. Il a été multiplié par 10. Pour qui ? Pourquoi ? Comment ? Pour et dans un pays qui est aujourd'hui au bord de l'effondrement eschatologique. Une explication est demandée.

- 46. Dissoudre l'ENA (École Nationale de l'Administration), l'Institut d'Études Politiques (Sciences PO), l'École Nationale de la Magistrature (ENEM Bordeaux), et bien d'autres « Instituts » dits à vocation culturelle ou scientifique à repenser.
- 47. Réhabiliter la sélection et l'excellence impérieuse à tous les niveaux scolaires, universitaires et professionnels.
- 48. Réintroduire dans le langage courant de mots qui semblent avoir disparus du vocabulaire français : Moralité, Éthique, Vocation, Devoir, Honneur, Dignité, Respect, Courage, Volonté, Loyauté, Fidélité, Honnêteté, Vertu...
- 49. Réintroduire l'enseignement officiel de la morale en liaison avec l'enseignement de la philosophie (à condition de trouver le personnel enseignant compétent) ;
- 50. Réintroduire la séparation éducative et scolaire spécifique filles-garcons.
- 51. Rétablir le Certificat d'études primaires et l'apprentissage.
- 52. Libre choix de l'école pour les parents (privé-public). Généralisation du chèque scolaire.
- 53. Du fait de la patrimonialisation, de la sanctuarisation de l'espace territorial national et du principe d'usufructage, renforcement des lois d'urbanisme et arrêt du tout béton n'importe où, n'importe comment.
- 54. Arrêt de l'extension illimitée des aires urbaines, blocage des projets de villes type Grand Paris, Grand Lyon, Grand Marseille, etc.

Arrêt de l'emprise des aires urbaines et des voies de communication sur la terre arable, arrêt du mitage des espaces naturels, nettoyage et réhabilitation des lieux abusivement artificialisés.

- 55. Réhabiliter les cimetières communaux qui seront élevés au rang de sanctuaires nationaux en hommage à tous nos morts.
 - Réhabilitation de l'inhumation naturelle au détriment de la crémation.
- 56. En cas de choix royal, proposition pour le rétablissement des croix, sinon des crucifix, dans les salles de classe des écoles publiques comme privées, les chambres

des hôpitaux, les salles d'audience des tribunaux, ainsi que les croix surmontant les portails d'accès aux cimetières.

57. Dissoudre et interdire les organisations communautaristes étrangères sous quelque forme que ce soit, politiques, culturelles, cultuelles, justifiant d'un prosélytisme activiste minoritaire sur le territoire Français.

La France n'est pas les États-Unis, pas davantage le monde anglo-saxon; elle n'est pas un agrégat composite de minorités ethnocentrées et différenciées, formant un tissus d'arlequin populationnel. Il ne saurait y avoir de *melting-pot* à l'américaine. La France est le pays des Français de souche, une grande nation HISTORIQUE catholique fondée sur la transmission identitaire et la filiation héréditaire. La notion de minorité ethnique ou sociale n'existe pas dans la culture française et n'est pas dans son ADN. Ni dans son ARN.

58. Sortie de la France de l'Union Européenne ou sortie de l'Union Européenne de la France (Frexit ou Euroxit), rétablissement de la monnaie nationale.

L'Union Européenne est une énorme fumisterie mondialiste destinée à piéger les peuples européens et à les asservir au profit de l'hégémonie américano-otanienne. Tous ces pays de la zone européenne sont voués à perdre leurs nations historiques, leurs territoires, leurs civilisations, leurs identités respectives pour être dissoutes dans le goulag orwellien. Ce ne sont pas les peuples qui doivent être dissous, mais l'Union Européenne elle-même, et pas seulement sur le plan institutionnel; ainsi devront disparaître la Commission européenne de Bruxelles, le Parlement européen avec sa tour de Babel tronquée, la Cour européenne des droits de l'homme de Strasbourg, la Cour Pénale Internationale de La Haye.

59. Interdire les défilés de haute-couture.

C'est une banalité de dire que le monde de la haute-couture est squatté par les homosexuels ; des créateurs qui méprisent la femme, l'humilient, l'animalisent, en faisant des mannequins des créatures d'épouvante. Il est temps de rendre aux femmes le monopole de l'habillement féminin ; elles savent mieux que n'importe quel homme ou prétendu tel ce qui leur convient le mieux pour s'habiller en toute décence, tout en n'hésitant pas à glisser le brin de coquetterie ou d'élégance qui singularise l'attrait de leur sexe, et dont elles ne sauraient légitimement se départir.

60. Interdire les gratte-ciel ou building sur le territoire français. Réduction drastique des building fonctionnel à hauteur de 5/6 étages, et les immeubles d'habitations à 3/4 étages.

Comment a-t-on pu accepter, sans la remettre en question, la mode des gratte-ciel en France, car il s'agit bien de cela, d'une mode évidemment inspirée des États-Unis, que l'on peut comprendre à la rigueur à New-York, devenu à l'étroit sur sa presqu'île, mais que l'on ne comprend pas dans les univers urbains classiques ; à moins que cela ne relevât d'un complexe de supériorité phallique propre à manifester une volonté dominatrice, parce qu'on est situé plus haut que son voisin (pour rester poli).

Pour nous français, nous pensons évidemment au quartier d'affaires de la Défense dont la laideur moderniste générale, vouée au seul culte de la fonctionnalité, de l'argent, du pouvoir, de l'effet psychologique de la verticalité, fait d'autant plus regretter le précédent plan d'aménagement symétrique du quartier parisien de l'Étoile, quand la France avait encore des notables fiables, des édiles représentatifs, des architectes de talent pour réfléchir et allier le beau au fonctionnel.

Quelles solutions pour effacer cette forêt de turgescences impudiques de verre et d'acier qui semble écraser l'observateur ? Les retailler à hauteur humaine, histoire de faire redescendre ceux qui influencent ou dirigent la France, l'Europe, et ainsi les rappeler à l'humble et édifiante réalité du plancher des vaches, qui possède l'extraordinaire vertu de

nous mettre en assonance mémorielle avec l'esprit et le bon sens de nos anciens, lesquels avaient, eux, les pieds sur terre et les mains dans la glaise.

61. Raser le parc d'attraction Disneyland Paris.

Pas plus que le métissage des races et des cultures, la futilité intellectuelle et l'infantilisme invasifs anglo-saxons n'appartiennent pas à la tradition culturelle française. À la place de cette monumentale pâtisserie indigeste faite de béton multicolore et d'imaginaire cotonneux, nous proposons la création d'une ferme biologique modèle. La surface circulaire du parc de 700 h environ, et son diamètre symbolique de 3,14 km, serait l'occasion de mettre à portée des Franciliens (et des enfants) une ferme expérimentale permettant de s'approvisionner en produits agricoles sains, frais et abordables. Quant aux Américains, ils seraient poliment invités à démonter leur parc d'attraction et à le transporter ailleurs que sur le territoire national.

62. Limiter le développement envahissant des villes, repenser l'urbanisme en général. Dénoncer ce qu'il faut bien appeler le salissement des zones urbaines par absence générale d'unité architecturale — à-la-va-comme-je-te-pousse —, limiter leur extension anarchique, entreprendre des programmes de nettoyage et de renaturation des environnements citadins immédiats, arrêter le mitage des paysages, renforcer les parcs naturels régionaux et nationaux, protéger le littoral et les milieux marins, les forêts (déboisement intensif, culture du manche à balais), les cours d'eaux, les sols malmenés par les remembrements sauvages des Trente glorieuses, où l'on a privilégié la monoculture industrielle à haut rendement calquée sur le modèle agro-industriel américain, et cela au détriment des meilleures façons culturales héritées de siècles d'expérience.

L'étiage démographique potentiel d'un pays comme la France se situe autour de 55 millions d'habitants. Il serait aujourd'hui dépassé de plus de dix millions d'âmes. Ce qui n'empêche pas nombre de sinistres et dangereux irresponsables de militer pour une France optimum de 130 millions d'habitants. D'où les proclamations triomphales des fonctionnaires de l'INSEE, égrenant régulièrement l'augmentation du nombre d'habitants à partir de chiffres dont on ignore totalement d'où ce fumeux institut de statistiques les a tirés, le recensement n'existant plus ou n'étant plus fiable.

Des dispositions seront prises pour faire baisser la pression du tourisme de masse qui tourne parfois à la saturation dans certains sites attractifs, allant jusqu'à importuner les habitants locaux, tant par les touristes en surnombre que par les marchands saisonniers.

63. Dresser un état des lieux concernant la prise de contrôle des entreprises françaises par des capitaux étrangers dans tous les secteurs de l'activité industrielle et commerciale, que ces entreprises soient stratégiques ou d'authentiques fleurons ou pépites de notre patrimoine national industriel.

Un tel audit réalisé à l'échelle nationale pourrait nous réserver d'énormes surprises, dont probablement la plus amère à laquelle on doit s'attendre : nous confirmer que la France ne s'appartient plus et que sa prétendue souveraineté n'est plus qu'une illusion du passé. Il est vrai que la France, comme les autres pays européens déjà vassalisés très officiellement par les États-Unis, est piégée par l'Union Européenne, elle-même sous-filiale de l'hégémonie américaine.

64. Arracher l'économie générale au capitalisme spéculatif et à la volonté des oligarchies financières de dominer le monde, et d'imposer leur volonté aux peuples.

Le capitalisme, synonyme également de propriété, n'est pas en soi condamnable : toute personne portant une montre à son poignet ou un téléphone portable est un capitaliste (qui s'ignore souvent) : le travail et le génie se rémunèrent. Ce qui est grave, c'est la transformation sous la pression des grandes oligarchies mondialistes du capitalisme marchand classique en capitalisme spéculatif et monopolistique, passant sans transition de l'économie générale de nécessité à une économie financiarisée de casino où les

6

joueurs habilités imposent la règle du jeu, et gagnent à tous les coups au détriment des peuples et des nations.

En finir avec les grandes concentrations financières et industrielles de type multinationales transfrontières, cosmopolites et apatrides, tendant à favoriser le plus souvent le marché financier que le client, où l'entreprise n'est plus liée par le respect du produit et son destinataire, mais au fait qu'elle doit se transformer impérativement en *cash machine* au bénéfice prioritaire de ses actionnaires (1). Ce phénomène est très prégnant dans les secteurs de l'économie de grande consommation, comme la grande distribution, la santé, l'agroalimentaire, les biens de première nécessité ; autrement dit, le client n'est plus le roi ; le roi, c'est l'actionnaire, c'est l'investisseur ; les clients passeront après... s'il en reste.

1. Ce phénomène tient en partie au fait que les grandes entreprises n'étant plus rattachées à leurs racines fondatrices sont devenues, en tant qu'entités commerciales, objet de toutes les spéculations sur les marchés cosmopolites de la Haute finance (Organisation Mondiale du Commerce, par ex.) Qui plus est, les chefs d'entreprises, sauf exceptions, n'appartiennent plus à la filiation familiale (surtout en France !); les grands patrons sont le plus souvent gens nommés, donc tenus de rendre des comptes à des conseils d'administration desquels ils tiennent leur place, des administrateurs liés au monde de la finance dite anonyme et vagabonde, qui ont le pouvoir de faire passer l'entreprise d'une main à l'autre, selon leur intérêt, loin du giron stabilisant de la transmission familiale.

Il est important de souligner, en outre, que les grandes entreprises françaises sont de plus en plus contaminées par le modèle wokiste américain (en français « RSE » Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), lequel tend à gouroutiser l'espace travail, et à transformer l'entreprise en secte mondialisée. Boeing, l'entreprise américaine emblématique par excellence, qui est en proie actuellement à de violentes turbulences dues au fait que les financiers ont pris le pas sur les ingénieurs, en est l'exemple frappant.

65. En finir avec le monopole syndical.

En finir avec cet insupportable monopole des syndicats dits « révolutionnaires », qui ont de surcroît le privilège d'avoir appartenu à la « Résistance » ou qui sont obligatoirement de gauche, privilèges qui interdit tout autre forme de syndicalisme d'exister. Des syndicats comme la CGT, courroie de transmission historique du Parti communiste en milieu ouvrier et fonctionnaire, ou comme la CFDT socialiste, FO porte drapeau du trotskisme, la CFTC chrétienne qui tient la chandelle, etc. La plupart de ces organisations syndicales, bénéficiant de scandaleux privilèges, ont largement contribué, par leurs outrances revendicatives et leur chantage récurrent à la grève, à surenchérir indéfiniment sur le coût de la vie sans jamais le faire baisser. Cela a entraîné le plus souvent la fermeture ou la délocalisation de nombreuses entreprises. Par leur jusqu'auboutisme activiste, ils ont pourri la vie des citoyens plus qu'ils n'ont défendu la soidisant classe ouvrière, laquelle n'existe pas et n'a jamais existé. Leur statut de monopole n'a pas été obtenu sans de fortes contreparties : leur aliénation à l'État socialocommuniste et leur soumission au grand patronat industriel, grâce au flot de subventions dont ils bénéficient, et à la circulation complaisante de valises baladeuses qui *fluidifient* les relations sociales (dixit le patronat). De plus, la protection monopolistique dont ils bénéficient des gouvernements républicains fait qu'ils sont parfois en totale roue libre, abusant de l'espace public, et laissant parfois transparaître des mœurs de gangs organisés relevant plus de nervis du système que de prétendus défenseurs représentatifs du « petit » peuple des travailleurs.

Il serait temps de réformer le syndicalisme, et autoriser d'autres formes de protection sociale des personnels d'entreprises, autres que la confrontation systématique, comme le syndicalisme jaune, tentative de fondation syndicale dans un esprit collaboratif.

66. Reprendre langue voire nouer des liens préférentiels avec toutes les composantes de notre ancien Empire colonial.

Redresser les incroyables maladresses de nos dirigeants politiques, surtout au temps de la post-colonisation et de nos derniers Présidents, du Président de Gaulle à Macron ayant abondamment surajouté au désastre. Il apparaît de plus en plus clairement que nos anciennes possessions coloniales ont plus souffert de la décolonisation et de la post-colonisation que de la conquête coloniale proprement dite. Rétablir des liens de confiance et de respect mutuel, établir des bases relationnelles fondées sur les intérêts bien compris de chacun, réparer les torts hérités de la colonisation républicaine, sans esprit de culpabilité ni revanchardise, mais avec la volonté d'acter la part de responsabilité de chacun et de les dépasser : les Africains eux-mêmes savent très bien que les difficultés actuelles de nombreux pays d'Afrique, dont l'Afrique francophone, ne sont pas de la seule responsabilité de la France.

Africains, ne rompez pas le lien qui nous unit historiquement, vous pays d'Afrique et nous peuple Français — et non la France-à-fric! —, nous avons tant de choses en commun par l'esprit, par l'engagement mutuel tant économique que culturel, qui ne peuvent que nous aider à stabiliser nos relations et à progresser ensemble.

67. Remettre l'État français à sa place, rien que sa place.

Après dissolution de la République, tout l'effort de Force Française sera d'encourager le développement de la société civile, et de renforcer sa prééminence sur celle de l'État oppressif, éléphantesque, mammouthesque, d'obédience maçonnique (donc d'inverser la situation actuelle), puis de remettre en ordre les institutions dévoyées de leurs finalités originelles; puis de faire le ménage dans toutes les organisations sociales fictives faussement justifiées qui ne sont que des pseudopodes de la puissance publique, voraces et abondamment abreuvés de subventions et autres financements publics.

68. Repaysanisation de l'espace rural Français.

Il ne s'agit pas ici de parler de bobos-gauchos, de rurbains, de néo-ruraux et autres citadins hors-sol, assoiffés de chlorophylle, en mal d'oxygénation ou de cadres paysagers bucoliques et régénératifs, mais bien de réenraciner des familles agricultrices paysannes, selon le principe d'autarcie pondérée de l'agriculture familiale de type polyculture-élevage qui a subsisté durant des siècles, avec les acquis d'une meilleure connaissance scientifique des sols (agrobiologie). Il s'agirait de soutenir ce retour à la terre pour revivifier le tissus rural, mais aussi contrer la stérilisation des sols cultivables provoquée par la pratique productiviste inconsidérée de la monoculture industrielle intensive (intrants chimiques, mécanisation à outrance, pollution de l'environnement et artificialisation des espaces arables au seul profit de la rentabilité, etc.), au point que nous nous sentons dans l'obligation de ne plus accorder le nom d'agriculteurs à ces producteurs industriels, mais celui de terrassiers agricoles ; tout cela sans compter le détournement des espaces ruraux au profit abusif des activités de tourisme-loisirs.

Enfin il s'agit d'empêcher dans le même temps le mouvement de fond actuel qui commence à se propager depuis quelques années, consistant pour les grands prédateurs de la finance mondiale à s'emparer des terres agricoles à des fins de pure spéculation, particulièrement sur les produits de première nécessité et la nourriture de base. Il y a urgence à agir, et à extraire les productions vitales de toutes formes de spéculation. La République détruit décidément tout, tout, tout ; elle pourrit tout ce qu'elle touche, tout ce qu'elle approche, et ne maîtrise rien, comme d'habitude.

Réhabilitation de l'herboristerie médicale et des médecines naturelles les mieux adaptées au soutien immunitaire préventif de la santé humaine et animale.

69. L'usufructage.

Tout commence par la volonté de conférer à la France un statut de territoire sacré (espace souverain suprême, intouchable, inviolable). Ce qui veut dire que le territoire français est un espace collectif appartenant à la Nation (et non à l'État), autrement dit à

communauté de tous les Français. Du même coup cela implique l'abolition de la propriété privée remplacée par la location-propre ; il y a donc un ripage de degré entre propriété et location-propre, l'une devenant collective et l'autre ayant valeur d'usage, mais rien ne change fondamentalement : la propriété privée devient location privée mais laisse droit à l'achat et à la vente des biens, et le bien pourra tout à fait normalement être distingué entre droit de location à usage personnel ou à usage utilitaire. Ce qui change, c'est que la propriété privée étant abolie au nom de la communauté nationale, les citoyens français deviennent TOUS usufruitiers du patrimoine national, d'où le nom d'usufructage. Cela pour protéger la France du pillage dont elle fait l'objet par des intérêts étrangers ou des accaparement locaux, tant en matière économique qu'en matière de biens culturels et patrimoniaux, les notions de bien privé ou public restant d'actualité.

70. Processus de dérépublicanisation de l'État français.

Processus tendant à ramener le principe de laïcité et son interprétation républicaine en tant qu'idéologie, à sa définition purement sociologique désignant des personnes ou groupes de personnes non activement religieuses et croyantes. Débaptisation des rues et artères portant les noms des édiles républicains depuis la Révolution française. Après tout, ni les Rois ni les seigneurs, ni les nobles ne donnaient leur nom aux rues (odonymie). Au contraire, ils s'honoraient en méritant des noms de lieux.

71. Soutien général à la cellule familiale nucléaire monogame à filiation patrilinéaire. Fermeture immédiate du Planning dit « familial », interdiction de l'avortement parallèlement à la prise de dispositions d'accueil public pour sauver les enfants non désirés. Renforcement des lois punissant la pédocriminalité et toutes formes de prosélytisme contre-nature favorisant l'homosexualité et le genrisme.

72. Instaurer une Journée de l'Innocence Offensée.

Au même titre que la Fête des mères, la Journée de l'Innocence offensée, en hommage à l'enfance martyrisée, et en remplacement de l'hypocrite Journée internationale de l'enfant auquel on reconnaît tous les droits, sauf celui de naître ou pas selon les humeurs de sa marâtre, ou sous l'imperium de la perversion légalisée.

73. Réhabilitation et reconnaissance à titre posthume des Français honteusement ostracisés par l'État républicain.

Dont le Maréchal Pétain, le grand industriel Louis Renault, l'écrivain Robert Brasillach, etc., ainsi que nombre de nos compatriotes contemporains condamnés à la mort civique ou sociale pour cause d'attitudes publiques abusivement et arbitrairement jugées « politiquement incorrectes ».

74. Réhabiliter la foi catholique officiellement reconnue comme co-fondatrice de la Nation Française.

Reconsécration officielle et solennelle de la nation française au christianisme fondateur, issu du Noble et Saint patronage de Notre Seigneur Jésus-Christ, sans lequel ni la France ni l'Europe n'auraient existé dans ce qu'elles ont eu de plus digne, d'élevé, de grandiose dans le cours de leur histoire. Comme proposé, des Croix seront réinstallées dans les écoles, les chambres d'hôpitaux publics, les salles d'audience.

75. Nouvelle devise de l'État français.

Est-ce bien nécessaire ? D'avoir une devise ? Que personne ne respecte ?

*

La Cause Finale

Disons-le tout d'abord, le problème de l'immigration n'a rien avoir avec de quelconques principes humanitaires sollicitant la compassion envers les populations déplacées issues des anciens pays dits du tiers monde ; nous nous trouvons en présence d'une formidable escroquerie humanitaire, d'un chantage émotionnel au sentiment insupportable dans le but de faire accepter un processus de submersion migratoire imposé par des forces qui se veulent obscures, mais bien

connues aujourd'hui ; processus qui vise à anéantir les peuples et les nations du monde occidental pour instaurer la dictature universelle sous le nom de Nouvel Ordre Mondial, celui-ci n'étant qu'une des modalités de l'effacement des peuples. Une véritable multinationale sataniste dédiée à la haine du genre humain et à l'annihilation de l'homme blanc enraciné, de préférence européen et chrétien.

Dans l'Europe, la France et le peuple français de souche sont particulièrement ciblés. Celui-ci est victime d'une agression migratoire concertée relevant de la définition de crime contre l'humanité, au moins sur deux points : l'extermination de la population autochtone par oblitération, et la déportation sous forme d'invasion migratoire des peuples envahisseurs, qui, eux, relèvent plus précisément du trafic d'êtres humains. Dans ce processus bien précis, l'invasion migratoire est utilisée comme une arme de destruction massive visant à provoquer un formidable collapsus génocidaire ethnique, dans le but de dissoudre et de faire disparaître la population blanche, française de souche, d'anéantir le peuplement légitime historique, un peuple enraciné depuis quinze siècles, fondateur d'une des plus brillantes civilisations au monde ; un peuple qui n'a plus rien à prouver parce qu'il a tout prouvé dans tous les domaines civilisationnels, même si, comme toute nation, la France a historiquement des reproches à se faire.

Le plan de dissolution des peuples de souche et enracinés par le métissage organisé a été prémédité au plus haut niveau mondial et, pour le France, clairement annoncé par le Président Sarkozy, peut-être un peu trop vite, vendant la peau de l'ours prématurément; mais il l'a formellement et très officiellement signifié à défaut de l'expliciter:

« Et l'objectif, c'est relever le défi du métissage, défi du métissage que nous adresse le XXI^e siècle. Mesdames et Messieurs, c'est la dernière chance [??]; si ce volontarisme républicain ne fonctionnait pas, il faudra que la République passe à des méthodes plus contraignantes encore [Quelles méthodes plus contraignantes ?]. Ce n'est pas un choix, c'est une obligation, c'est un impératif! On ne peut pas faire autrement, au risque de nous trouver confrontés à des problèmes considérables [Quels problèmes considérables ?]. Nous devons changer, alors nous allons changer. » (Palaiseau, 17 décembre 2008).

Évidemment, pas de débat, pas de discussions sur le sujet, pas de référendum ; le peuple français est systématiquement convoqué devant le fait accompli et prévenu : s'il ne se soumet pas, s'il n'accepte pas volontairement son propre suicide ethnique, ce sera la violence d'État.

Volontairement transformée en épave du salut version Radeau de la Méduse, la France n'a pas vocation à être le bureau d'aide sociale du monde ; elle n'est pas non plus *un no man's land* (pays de personne) où chacun peut poser les pieds et tout se permettre, pas davantage un hall de gare où l'on croise des gens de peu et de rien (dixit E. Macron) ; pas plus qu'un hôtel de nomades, selon la prédiction du visionnaire Attali ; la France à encore moins vocation à récupérer les surplus de populations, dont les populations indésirables issues des prisons ou des éléments les plus « psychiatrisés » que rejettent les États orientaux et africains, les poussant volontairement vers les États européens (peu importe les conditions locales), avec le soutien et la complicité des États voyous à l'origine du processus, États-Unis en tête, et les organisations mondialistes dites ONG qui pullulent au sein de ces mêmes États.

La plupart des migrants, sans-papiers, clandestins, quémandeurs d'asile et autres touristes à demeure, sont dans l'ensemble plutôt jeunes, physiquement solides ; ils seraient plus utiles à se dévouer et à se battre pour leur pays qu'à inonder l'Europe avec pour seule ambition de vivre d'aides sociales et de petits trafics (et maintenant de gros trafics). Il y a longtemps que les pays d'où ils viennent ne font plus partie du tiers-monde, si cette expression a encore un sens. Ces pays sont même, pour certains, très avancés sur la voie du développement, avec un énorme potentiel d'avenir offrant beaucoup d'opportunités à leurs ressortissants ; et si l'on trouve dans nombre de ces pays des désordres intérieurs, alors qu'on regarde plutôt du côté de leurs dirigeants les plus corrompus et des conséquences du terrorisme islamique.

Il est évident que nous autres, patriotes nationalistes français, n'accepterons jamais de nous plier à cet insupportable chantage à l'immigration de masse qui porte atteinte à la dignité des peuples concernés, des deux côtés — envahisseurs et envahis —, chantage émotionnel cynique, odieux, criminel, qui participe de fait à la mise en esclavage de l'humanité au service des puissances mondialistes agissant dans l'ombre.

Et alors que nous professons notre foi catholique, qu'on ne vienne pas prendre à témoin le Christ à qui l'on fait dire trop souvent ce qu'il ne dit pas ; il a dit à ses disciples : allez, et enseignez les nations au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit ; il ne leur a pas dit : allez, et reconstituez Babel! (mars 2023)

Note. Quelques éléments de base pour bien comprendre notre positionnement. Le mot « race » vient de « racine » et désignait, au moins à partir du moyen âge, peut-être même avant, la famille comprise dans sa filiation généalogique, lignées propres aux grandes familles princières ou aristocratiques. Aujourd'hui, la généalogie est admise à l'usage de l'ensemble des populations. Le mot racine se comprend aussi au sens générique ou héréditaire ; dès 1155, il est employé au sens figuré de « principe, source, cause » ; « souche, origine (d'une personne) ». On retrouve le mot race sous diverses formes dans de nombreuses langues non latines. Le principe se retrouve dans des expressions du langage courant, toujours d'actualité : être de bonne race, c'est-à-dire de bonne naissance, de bonne famille, aussi dans « sale race ! », expression pour le moins peu gratifiante pour la ou les famille victimes de l'insulte.

Il en est de mêmes du mot « généreux » qui s'est affadi au fil des siècles pour perdre son sens originel qui vient de « genre » : « Ensemble d'êtres ou d'objets ayant la même origine ou liés par la similitude de leurs caractères. » Être généreux, c'est être de bon genre, d'extraction noble, de noble naissance, mais aussi avoir de nobles sentiments, être d'une grande noblesse d'âme. Notons deux définitions datées de race : 1480 *rasse*, « Ensemble des ascendants et des descendants d'une même famille, d'un même peuple » ; 1500, « Subdivision d'une espèce, à caractères héréditaires, représentée par un certain nombre d'individus ».

Remarque : Il est important de suspecter toutes les formes de dictionnaires et encyclopédies nouvelles ou mises à jour à partir des années 1960-1980. À partir de ces années, le gauchisme, par le biais des universités, va entrer force dans la presse et l'édition — entre autres ! —, et soumettre à la dictature des idéologies progressistes toutes les nouvelles éditions paraissant après ces dates, en dépit ou non de la volonté de l'auteur. Donc, rester prudent et vérifier les dates d'édition.

Appel au ROI

Qu'il soit bien entendu que quand nous disons « Appel au Roi », il ne s'agit pas de faire appel à un roi d'opérette, monarque constitutionnel cantonné d'office à sa fonction de plastron officiel destiné à s'afficher dans les mondanités d'apparat, d'un châteaux à l'autre ou dans les hôtels particuliers hérités des grandes cours d'Europe, puis de distiller les scies républicaines les plus éculées, les plus navrantes, pour appâter les électeurs et leur faire croire que l'humanité n'a pas inventé mieux que la République pour satisfaire à son bonheur.

Non, le Roi, le vrai, c'est le protecteur et Père de la nation, le garant de la stabilité pérenne de son règne et de son royaume. Il est le Rex, le chef de famille comme dit son nom ; il est à la fois le chef d'une dynastie, la figure tutélaire et l'âme de son peuple.

Il s'agit de réintroduire la dignité royale dans le gouvernement de la France, limité à ses fonctions régaliennes, dont la première sera de défendre l'honneur et la respectabilité de son peuple, ainsi que son identité profonde déterminée par l'Histoire et la nécessaire protection du patrimoine national. Viennent les finances, la monnaie, la diplomatie, la Justice, la défense et la sécurité des biens et des personnes (police, armée). Il gouvernera par référendum avec le peuple et en co-administration avec le Gouvernement exécutif officiel du régime. Il aura également un avis sur l'École, et les mœurs générales.

Le Roi de France est catholique, dans la droite ligne de ses prédécesseurs et du fondateur historique de la nation française, le Roi Clovis 1^{er}. Il sera doté d'une liste civile, d'une résidence parisienne et de résidences secondaires castrales.

Il aura à sa disposition un cabinet de conseillers et sera à la tête d'une administration générale.

Qui peut être le Roi?

C'est une question délicate dans laquelle Force Française entend rester dans un retrait bienveillant. Tout d'abord, il y a conflit de prétendants entre les Bourbon, les Orléans, les Bonaparte. Entre les Légitimistes, les Orléanistes, les Impérialistes. Mais où sont les pairs de France ? Il doit y avoir longtemps que ceux-ci ont disparu du paysage aristocratique, et de toute façon les grandes familles princières

n'existent plus ou ne sont que l'ombre d'elles-mêmes... si toutefois l'ombre subsiste encore. Le peuple français serait probablement appelé à trancher. L'appel au roi ne pourrait intervenir qu'après l'instauration du dispositif de démocratie directe, contrepouvoir subsidiaire des institutions gouvernementales.

Le Roi serait évidemment sacré à Reims, souverainement décrété Roi de Droit divin et élevé à la dignité de Lieutenant du Christ par la sainte Onction.

La France sera reconsacrée à Dieu pour la laver des souillures et outrages qu'elle a subis depuis plus de deux siècles de République. Il sera également question de restituer aux anciennes provinces françaises leurs armoiries et les réinstaller dans leur légitimité historique.

Frontières

« De même que je suis contre cette Europe imposée par le haut, je suis pour le respect des **frontières** historiques. La suppression des frontières en France et en Europe, se révèle un désastre (espace Schengen, trait de Maastricht et plus). On met en péril des nations historiques pour satisfaire au confort personnel de quelques bourgeois bohèmes aisés en transhumance perpétuelle, et contenter, au nom d'idéologies fumeuses, quelques poignées d'apatrides exaltés et autres citoyens du monde (Citoyens du monde, oui, mais avec les avantages de la citoyenneté française et les subsides de l'État-providence bien français et pes autres !). Ils veulent s'ouvrir au monde, disent-ils, ouvrir la France au monde entier, mais ils ne voient pas qu'ils sont eux-mêmes obtus, psychologiquement aliénés par leur névrose totalitaire, et, comme tous bons républicains, fermés à toute compréhension qui pourrait les faire douter d'eux-mêmes. Pourtant ils se vantent d'avoir l'esprit ouvert, tellement ouvert d'ailleurs qu'il s'évente au moindre courant d'air et il ne reste plus rien.

Outre leur fonction première qui est de matérialiser et de délimiter un espace souverain défini par l'Histoire, les frontières ont l'énorme avantage de rappeler à tout un chacun qu'il existe des portes d'entrées et de sorties dans un pays qui se respecte ; de même que les irresponsables qui prônent la suppression des frontières passent par une porte pour entrer et sortir de chez eux, une porte qu'ils s'empressent bien vite de refermer à double-tour derrière eux, surtout depuis que les frontières sont ouvertes! C'est valable même pour les anarchistes, les « no borders », les antifas, les sans-frontiéristes, les dits « Citoyens du monde ». On ouvre les frontières, on laisse se développer les communautarismes locaux, mais on se barricade chez soi derrière des serrures trois points, des portes renforcées, des caméras de surveillance, des systèmes d'alarmes sophistiqués, des quartiers protégés, etc. ; on veut un monde sans frontières mais on met des frontières sécurisées à sa porte, et on n'oublie pas de faire appel à la police honnie, haïe, dès qu'on est cambriolé, agressé, dévalisé...

De même que les portes et les fenêtres permettent de ne pas laisser entrer n'importe qui chez soi et de se protéger des indésirables, de même les frontières permettent de filtrer les entrées, de pister les voyous, les malfrats de haute volée et autre gibier de potence, de contrôler les allées et venues des marchandises licites ou non, les nomades professionnels toujours en quête de sédentaires à dévaliser, etc. Elles ne sont pas seulement des barrières de protextion, elles sont aussi des murs de soutènement, les murs de la maison France. Supprimons les murs, la maison s'écroule et c'est le chaos. De même que les portes, les fenêtres, les murs, les clôtures n'ont jamais empêché de communiquer avec l'extérieur, bien au contraire, de même les frontières n'ont jamais empêché personne de communiquer de toutes les manières possibles avec le reste du monde, y compris économiquement. Elles permettent d'assurer le contrôle strict de la circulation des personnes et des marchandises, en opposition frontale à cette catastrophique disposition contraire qu'est le principe ultralibéral dit de « libre circulation des personnes et des marchandises », principe physiocrate du laiser faire, laisser passer aux conséquences pouvant se révéler économiquement et humainement mortelles. Les frontières stabilisent les populations, protègent des flux migratoires, des déplacements de masse intempestifs et incontrôlés ; elles délimitent un « chez soi » intime dans la maison commune, une patrie sentimentale légitimée par les liens héréditaires qui font qu'on est de ce pays et pas d'un autre, comme on est d'une famille et pas d'une autre : cette diversité structurante, équilibrante, est à l'opposé du confusionnisme culturel et multiracial de Babel.

Les frontières sont aussi des barrières de protection et de contrôle aussi nécessaires entre pays civilisés que la politesse met des barrières tout aussi nécessaires entre gens honnêtes et de bonne

éducation : celle-ci pose des principes de morale et des règles de savoir vivre à ne pas franchir ; c'est une façon de se respecter mutuellement, d'affirmer l'estime et la considération que chacun porte à l'autre et à l'ensemble de sa communauté de sang et de culture ; en clair, ce qu'on appelle la civilisation aboutie. Les frontières ne sont des obstacles que pour les têtes pourries et les malfaisants. » (Extrait de *L'Antirépublique 1*)

Droit du sang

Le droit du sang est au fondement même de la famille et de la nation; il légitime la filiation, l'hérédité, la transmission, l'appartenance, en un mot l'identité de la personne qui est à la fois individu et personne; il légitime également l'entité nationale dans son ensemble, c'est-à-dire la nation en tant qu'elle est la famille des familles réunies au sein de la communauté des vivants et des morts. Quant au droit du sol, il n'a de valeur que comme droit du premier occupant reconnu et institué; en aucun cas il ne saurait conférer la même légitimité ni les mêmes droits à des occupants par le simple fait de fouler le territoire national, quelles qu'en soient leurs origines et les circonstances. Il y a droit du sang pour un étranger accepté qu'après assimilation sincère et complète dès la troisième génération.

Peine de mort

L'abolition de la peine de mort (Loi Badinter, 1981) est peut-être l'une des plus graves fautes de « l'ordre républicain », surtout quand on constate que les crimes et délits ont littéralement explosé dans notre pays depuis la promulgation de cette loi. Précisons tout d'abord que la peine de mort est une condamnation ultime (d'où son nom de peine « capitale »), donc exceptionnelle et non systématique. Le justiciable dispose de tout un arsenal de moyens judiciaires pour se défendre, alors qu'il n'a généralement laissé aucune chance à sa victime. Mais surtout, la peine capitale est la clef de voûte de tout l'édifice judiciaire. La suppression de cette sanction ultime a entraîné un affaissement généralisé de l'échelle des peines, à partir de ce raisonnement vicieux : si la Justice ne se reconnaît plus l'autorité ni la compétence nécessaire pour condamner les crimes de sang par la peine capitale, en quoi serait-elle plus justifiée à condamner des délits inférieurs? Ce qui nous vaut les dérives judiciaires avec la multiplication des crimes et délits de récidive, tandis que les délinquants sont devenus, par une inversion perverse de la justice institutionnelle, des victimes de la société dont cette justice laxiste est devenue un acteur principal : d'où la fameuse culture de l'excuse dont usent et abusent les juges comme les avocats de la défense. Puisque je suis la SOCIÉTÉ et que je dois porter ma part de culpabilité, pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de cette logique aberrante, et exciper de mon droit à me défendre à mon tour de la responsabilité du crime que m'impute l'avocat du criminel au nom de la société, et, le cas échéant, me faire justice moi-même ? Il est important, en la matière, de ne pas confondre l'excuse avec les circonstances atténuantes ou aggravantes : l'une s'appuie sur l'émotionnel, les autres s'appuient sur des faits concordants, précis et circonstanciés où l'affect n'a pas sa place.

Force Française propose que faire du prosélytisme ou de la propagande active pour l'abolition de la peine de mort soit assimilé à un délit de complicité d'assassinat et relève de la loi pénale.

Espérance d'anti-ONU

ONU, Organisation des Nations Unies, dite le « Machin » comme l'appelait le général de Gaulle. Organisation mondialiste pléthorique sous influence des États-Unis (comme toutes les organisations mondialistes supranationales dites « non gouvernementales »), réputée pour son inefficacité inversement proportionnelle au coût de fonctionnement de ses supers fonctionnaires. L'ONU regrouperait quelque 80 agences et organisations mondialistes diverses, et passe, derrière un humanisme universaliste de façade clairement affiché, pour dériver vers un possible embryon de gouvernement mondial, dans les faits totalement impossible à gérer. Organisme garant de la paix dans le monde ou organe de domination mondiale? Rien n'est clair dans la définition et les finalités de cette pachydermique institution supranationale, tant il est difficile de discerner ce qui relève du réseau d'influences occultes pouvant servir

à l'occasion de couverture à l'action des services secrets occidentaux, et ainsi renforcer l'hégémonie des États-Unis et de ses vassaux, bien loin des déterminations fidèles à son nom et à sa charte. Notons que la référence à la « nation » dans l'intitulé de l'organisation est un abus de langage d'une scandaleuse hypocrisie : il s'agit d'une organisation mondiale d'États représentant les gouvernements et non les peuples souverains, encore moins les nations, où l'on cultive plus volontiers l'apatridie propice à la dissolution des nations que le patriotisme local d'enracinement identitaire.

Nous proposons son remplacement par une organisation multipolaire des peuples et des nations souveraines du monde entier qui serait nommée INTERPAX-UNIMONDE; ce qui veut dire un monde unifié dans un objectif de respect mutuel et de paisibilité, et non un monde uniformisé par des organisations supra-étatiques apatrides, hyper-centralisées, sous la domination des puissances oligarchiques mondialistes; un monde unifié par des organismes nationaux d'entente entre les peuples, susceptibles, à partir d'une charte commune, de prendre à tour de rôle la responsabilité d'INTERPAX-UNIMONDE pour susciter et entretenir les meilleures relations possibles entre nations souveraines, puis pointer du doigt les réels problèmes communs à la planète et faire entendre leurs voix.

Note : La plateforme politique est un exposé de réflexions se donnant pour objet d'apporter des réponses possibles à des problèmes de société. Se distingue du programme politique proposé dans un contexte électoral plus immédiat.